

l'ex-roi de Modène ne licenciera pas son armée; qu'il introduira des réformes dans l'infanterie, et l'appellera « brigade de Venise. » Celle-ci sera de servir le duc pendant tout le séjour qu'il fera hors de ses États, et de l'y suivre à son retour.

Ceux des soldats qui ne renouvelleront pas leur serment de fidélité seront congédiés.

La *Monarchia Nazionale* dément l'existence d'une circulaire confidentielle du ministre de l'intérieur adressée aux préfets, concernant les éventualités possibles des élections politiques générales.

Londres, 7 mai.

Lord Palmerston répondant hier soir, en séance de la Chambre des Communes, à une interpellation de M. Griffiths, a dit que le gouvernement anglais n'avait reçu aucune information concernant les progrès des troupes persanes se dirigeant sur Hérat.

Londres, 7 mai.

Le *Morning-Post* ne croit pas que l'Empereur Napoléon ait donné des instructions à M. Mercier dans le but d'exercer une action isolée; il suppose que l'ambassadeur français a agi d'après ses propres inspirations et n'a tend aucune réussite de ses démarches. Les négociations ne seront possibles, dit ce journal, qu'après la fin de la grande campagne actuelle et qu'un long armistice aura été conclu. Toute tentative faite en ce moment serait prématurée.

Bruxelles, 7 mai.

Le roi va mieux depuis hier soir.

Berlin, 6 mai.

Les députés de Berlin ont tous été réélus à l'exception de M. Kahne, qui a été remplacé par M. Henning Plouchot, du parti progressiste. Il résulte des dépêches arrivées jusqu'à ce moment des provinces que les anciens députés ont été presque partout réélus. Parmi les personnages nommés par les électeurs pour siéger dans la nouvelle chambre on cite MM. Valdeck, de Sybel, Kammerer, Kagen et Carlvite.

Berlin, 7 mai.

D'après des renseignements qui émanent de bonne source, l'ouverture de la Chambre n'aura lieu que le 19 mai. Les dépêches arrivées cette après-midi confirment les résultats déjà annoncés des élections pour la Chambre des Députés et nous apprennent que M. de Vincke et l'ancien ministre des finances, M. de Patow, ont été nommés.

Raguse, 7 mai.

Dervich-Pacha est retourné à son campement de Gatzko. Les Monténégrins campés à Duga, menacent Niksich et Tenghiak. Sabihak et Spuy sont canonisés par les insurgés monténégrins.

Marseille, 7 mai.

Les lettres de Constantinople du 30 avril nous apprennent que, malgré ses prétendus succès, Omer pacha demande constamment des renforts. C'est pourquoi les troupes récemment désignées pour surveiller la Grèce seront dirigées vers le Monténégro. La garnison de Constantinople fournira plusieurs bataillons. On prendra même des troupes en Syrie pour renforcer l'armée du Serdar-Ekrem qui, dans un mois, pourra s'élever à 80,000 hommes.

Vienne, 7 mai.

Des interpellations ont eu lieu à la Chambre des députés sur la politique étrangère de l'Autriche. Le comte de Rechberg a répondu que l'Autriche tâchera toujours de garder en Allemagne une position qui lui appartient. Relativement à l'Italie, la politique d'intervention a été abandonnée depuis 1859; l'Autriche se contente de garder une politique défensive.

Vera-Cruz, 6 avril.

A la suite d'une conférence entre les plénipotentiaires alliés à Orizaba, les Français ont résolu de marcher sur Mexico sous leur propre responsabilité; les Espagnols et les Anglais retournent à Vera-Cruz.

Le parti réactionnaire a commencé la campagne contre Juárez.

## FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gironde*, de Bordeaux :

« L'opinion publique s'est vivement préoccupée des faits relatifs à un duel trois fois tenté, trois fois empêché, entre des officiers de la garnison de Libourne et des jeunes gens de cette ville. Le meilleur moyen de réduire l'affaire à ses proportions véritables nous paraît être de consigner ici les renseignements qui sont venus à notre connaissance. Si des inexactitudes se sont glissées dans le récit qu'on nous a fait, et que nous reproduisons sous toutes réserves, nous les réparons avec empressement.

On raconte donc qu'une chanson a circulé dans Libourne, chanson outrageante pour les habitants et les dames de la ville. Le bruit se répandit bientôt qu'elle avait pour auteurs des officiers de la garnison. Sur cela, quelques jeunes gens tinrent en un lieu public des propos blessants pour le corps des officiers.

Ces propos furent relevés et on arrêta une rencontre. Cette rencontre ne put avoir lieu, malgré des tentatives renouvelées. Pour calmer l'irritation de la population de Libourne et de la garnison, le colonel du régiment, nous assure-t-on, n'hésita pas à déclarer par écrit au maire que si des officiers, ce qu'il ne savait pas, avaient écrit la chanson odieuse qu'on lui avait fait lire, ils avaient souillé leur uniforme.

Le maire aurait d'abord conçu l'idée de faire palarder cette lettre à l'Hôtel-de-Ville; puis il se serait décidé à s'adresser

au ministre de la guerre pour lui demander qu'une réparation plus directe et plus éclatante fût accordée à la ville de Libourne. Là s'arrêtent nos renseignements.

— Les servants de Lyon ont eu leur Dumollard, dit le *Courrier de la Gironde*, les marins de Bordeaux, de Nantes, de Saint-Nazaire et autres ports ont aussi leur. Le premier tua les gens; celui dont il s'agit leur volait leur honneur et leur liberté. Puisse la publicité que nous donnons à cette affaire faire triompher les plaintes de quelques victimes s'il en reste encore.

Voici les faits : Cantau, dit *Céleri*, déjà repris de justice, avait trouvé le moyen de mener joyeuse vie au détriment des populations maritimes. N'allez pas croire qu'il volait l'argent des marins, non; il se contentait de voler les papiers des matelots, et à l'aide de ces papiers il contractait des engagements avec les capitaines de la marine marchande. se faisait porter sur le rôle d'équipage sous le nom du matelot vole, recevait les avances, et avait bien soin de ne jamais rejoindre.

Alors le vole était porté comme déserteur. Arrêté par la gendarmerie, les tribunaux maritimes l'envoyaient au service de l'Etat, où il passait pour escroc aux yeux de ses frères d'armes. Mis en suspicion sur le gaillard d'avant, mal noté et méprisé, il subissait toute sorte d'avaries. Combien devait souffrir ce pauvre homme! Faire, notamment, à l'escroc Cantau l'honneur de faire la campagne de Crimée. A l'aide de ses papiers, Cantau avait contracté un engagement, qu'il se garda bien d'exécuter, après avoir dépensé dans l'orgie les trois mois d'avances qu'il avait reçues.

Faire fut arrêté; il protesta de son innocence; il affirma que, maître de bateau, il n'avait aucune envie de naviguer au long cours, et n'avait contracté aucun engagement ni reçu d'avances. Le rôle d'équipage, pièce authentique, était là, et ses dénégations énergiques ne disposèrent pas ses juges à lui accorder des circonstances atténuantes; il a fait vingt-trois mois de service sur les bâtiments de l'Etat, et a eu ainsi l'honneur de faire la glorieuse campagne de Crimée. On dit que son bateau a été vendu, et que le pauvre diable est ruiné. Puisse ce fait être inexact! En tout cas, s'il est véritable, nous sommes certains que l'administration de la marine fera tous ses efforts pour réparer le préjudice souffert par ce brave homme.

Combien se trouvent dans sa position? C'est ce qu'on ne peut savoir.

Trois faits de la même nature ont été révélés par l'accusation; ils ont eu lieu à Bordeaux, à Nantes, à Saint-Nazaire; mais Cantau trouvait trop de profits à exercer sa coupable industrie, pour s'en être tenu aux faits qui lui sont reprochés, et il est à craindre qu'il n'y ait sur notre flotte quelque malheureux qui y subisse la peine des inforts de cet escroc.

M. le substitut Fabre de La Bénédière a requis une sévère application de la loi contre ce prévenu, et le tribunal, présidé par M. le président Vouzelaud, a déclaré Cantau, dit *Céleri*, coupable de vol et d'escroquerie, et l'a condamné à deux ans de prison, 50 fr. d'amende et cinq ans de surveillance.

— La *Constituzione*, de Turin, contient la dépêche suivante, datée de Sassari, le 30 avril :

« Le procureur du roi, en visitant les prisons, a été perfidement assailli par plusieurs prisonniers armés de poignards; ils le gardent en otage et veulent leur liberté. » L'autorité a demandé par le télégraphe des instructions.

Des renseignements successifs, écrit ce journal, nous mettent à même de donner des détails plus précis.

« Trois condamnés à mort étaient déjà dans la chapelle; ils ont demandé à parler au procureur du roi, en disant qu'ils avaient à lui révéler quelque chose. Le procureur est venu les visiter, et il a fait retirer les personnes présentes. Les condamnés, armés de poignards, l'ont alors saisi, et le gardent encore, en le menaçant de mort, s'il n'ordonne pas qu'ils soient mis en liberté, et qu'on leur donne une sauvegarde pour trois mois au moins.

« Le gouvernement a autorisé par dépêche le procureur du roi à venir à une transaction.

« Une seconde dépêche de Sassari annonce que le procureur du roi est parvenu à se sauver.

« La justice aura son cours. »

Un autre journal de Turin accompagne ce fait des réflexions suivantes :

« Nous nous étions à bon droit que de tels faits aient pu se produire. Il y a des mesures préventives qui, observées, eussent tout empêché. L'imprévu ne doit pas avoir accès dans les prisons, et ce n'est que devant l'imprévu qu'on se trouve dans l'affaire de Sassari. Quelle est donc l'organisation qui a pu autoriser de tels désordres? Comment se fait-il qu'ils fussent armés? »

« Non; si l'administration était plus vigilante, de tels attentats ne se commettraient pas. Ce que nous disons à l'administration de Sassari, nous le répétons pour celle de Gènes. Là, les voleurs entrent en plein jour et le pistolet au poing dans une maison de banque, garrottent les commis et emportent un million. Est-ce dans une ville comme Gènes que devrait éclater un pareil scandale! »

— Une dépêche télégraphique de Constantine a annoncé qu'une catastrophe avait eu lieu à Biskra le 18 avril. Par suite d'un violent orage, les ruisseaux les plus paisibles s'étaient transformés en

courants impétueux. Une lettre adressée à l'*Indépendant* de Constantine rapporte ainsi cet événement regrettable :

La rivière de Biskra, ordinairement sans une goutte d'eau, descendait des montagnes de l'Aurès avec un fracas semblable à celui du tonnerre; ses rives, séparées cependant par un espace qui varie entre 500 et 800 mètres, devinrent bientôt impuissantes pour contenir la masse d'eau qui se précipitait des montagnes.

Un nègre occupé à travailler dans le lit desséché de la rivière, s'était laissé surprendre par les eaux; c'est en vain qu'il veut lutter de vitesse avec elles, il est bientôt obligé de chercher un refuge sur les ponts les plus élevés; mais, hélas! l'eau monte toujours et la nuit s'approche!

Devant cette mort lente, mais inévitable, ces malheureux n'hésitent plus, le sol va du reste manquer sous ses pieds, il se précipite dans le courant, où le choc de ces énormes pierres roulees par cette avalanche d'eau a bien vite fourni le dénoûment de ce drame plein d'horreur.

Pendant ce temps, la femme, les quatre enfants de ce malheureux et toute la population assistaient impuissamment à sa longue agonie qui n'a pas duré moins de trois heures.

Cependant le fléau continuait sa marche; déjà l'eau amenée par le canal d'irrigation débordait sur nos places; à ce moment, le commandant supérieur arriva sur les lieux accompagné des militaires de la garnison; chacun rivalisa d'efforts, et l'on parvint à élever une digue qui nous preserve d'une destruction complète; car, vous le savez, nos maisons, construites pour la plupart en terre sèche au soleil, n'auraient opposé aucune résistance à l'eau.

Les pertes sont énormes, l'oasis a beaucoup souffert; à Sâada, point central où se réunissent les courants de l'Aurès, les flots ont surpris les tribus campées à cet endroit et qui n'avaient point vu d'eau depuis huit ans.

Un grand nombre d'indigènes n'a pu se soustraire à la mort; la plus grande partie des bestiaux a péri; on a retrouvé jusqu'à présent douze cadavres, les Arabes affirment qu'il y a au moins soixante personnes de disparues.

La récolte, qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, a été entièrement perdue.

Notre population gardera un bon souvenir des secours qui lui ont été prodigués par les militaires de la garnison, à la tête desquels le commandant supérieur du cercle de Biskra n'a cessé de se faire remarquer par son activité et par son énergie.

— On lit dans le *Courrier des Alpes* :

« Le 26 décembre dernier, la femme de l'adjoint au maire d'une commune de notre département mettait au monde une fille. Il fallut dresser l'acte de naissance; mais le maire était absent, et l'adjoint en remplissait les fonctions. Il consulta le secrétaire de la mairie, qui, sans hésiter, rédigea l'incroyable acte qu'on va lire, et dont on nous garantit l'authenticité :

« L'an 1861 et le 26 du mois de décembre, à 8 heures du matin, moi Lirard adjoint, faisant fonctions de maire et d'officier de l'état-civil, étant accompagné de Justin Renard et de Jean Renard, temoins, je suis comparu devant moi, maire-adjoint de la commune de... canton de..., à l'effet de déclarer que ma femme est accouchée d'un enfant. Sur ma demande de quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère, je me suis répondu qu'il est du sexe féminin, fille de moi Lirard Jacques et de Joséphine Vaccin mon épouse.

« En foi de quoi j'ai signé le présent avec moi, maire-adjoint et les témoins.

« Signé : LIRARD Jacques, *moi père*.  
LIRARD Jacques, *maire-adjoint*.  
JUSTIN Renard.  
JEAN Renard. »

— On sait qu'il s'est élevé presque en face de la principale entrée du palais de l'Exposition de Londres un vaste bazar international. Cet établissement prive n'est pas seulement un lieu d'exposition, c'est un lieu de vente. Le bazar est formé d'une grande nef centrale et de deux ailes, avec des spacieuses galeries supportées chacune par une trentaine de colonnes. Les consommateurs qui se rafraîchiront au buffet de ce bazar pourront ensuite visiter gratuitement les salles. La musique des Horse Guards y jouera le samedi, et celle d'autres corps les différents jours de la semaine. Les spéculateurs qui ont erige cet établissement espèrent attirer ainsi la foule. Ils considèrent d'ailleurs le Bazar International comme l'antichambre de l'Exposition. (Star).

— Léotard, le fameux Léotard du Cirque, est en ce moment à Londres, engagé dans un café auquel il a fait gagner plus d'un million.

Il y gagnait lui-même 900 fr. par soirée. — Son engagement étant sur le point d'expirer, il demanda pour le renouveler 1,200 francs quotidiens qui lui ont été refusés; alors il a traité avec un autre établissement pour 1,500 fr. par représentation.

Seulement il se passe chaque soir une scène risible dans le café auquel il doit encore quelques séances.

Avant les exercices du trapèze, le père Léotard arrive majestueusement inspecter le tremplin où monsieur son fils pourrait être victime d'un accident... involontaire.

Lui et quelques amis se inclinent aux cordages, tâtent les poulies, passent en revue tous les compartiments du plancher, soulèvent les tapis pour voir s'il n'y a pas dessous quelque engin... non moins involontaire.

Pendant ce hors-d'œuvre scénique, le

bon public anglais ne bouge pas un instant.

Mais en serait-il de même en France avec un entr'acte semblable qui dure deux heures et demie?

## VARIÉTÉS.

LE PARFAIT CONNAISSEUR  
OU  
L'ART DE DEVENIR UN CRITIQUE D'ART  
EN DEUX HEURES  
IMITÉ DE L'ALLEMAND  
PAR N. MARTIN.

Au moment où l'Exposition de Londres s'ouvre, il n'est peut-être pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur un petit livre, critique fine, un peu moqueuse, et dans tous les cas très spirituelle, de ce qu'on appelle un *connaisseur* en fait d'art. Les vrais connaisseurs sont rares, — comme de nos jours les vrais artistes — la proportion est à l'ardeur. L'auteur, sous une forme légère et railleuse, émet des idées pratiques très justes et bien appropriées à notre époque positive; il laisse percer de grandes profondeurs de vues qu'il développerait, on le sent, avec un talent sérieux, s'il ne s'était pas lui-même tracé une limite. Il veut simplement initier le public, qui souvent doute de lui, dans l'appréciation d'une œuvre d'art, à cette phraseologie creuse qui fait la force des *soi-disant* connaisseurs.

Ce livre est imité de l'allemand — soit — mais M. N. Martin y a mis cet esprit caustique, l'esprit gaulois, qu'il sait si bien allier à la réverie allemande.

On ne peut guère analyser ce petit volume qui a 72 pages; il faut le lire. Nous publions quelques extraits pour en donner une idée, et nous conseillons fort à nos lecteurs de ne pas se contenter de ces citations. L'ensemble est d'une originalité de bon goût qui perd à être ainsi découpé.

Nous citons tout au long les prolegomènes; c'est curieux :

L'art est par excellence un plaisir intelligent. Mais le plaisir n'arrive pas toujours à l'état spontané, et l'homme, qui est condamné à tout apprendre, doit même apprendre à jouir. Sans doute les quilles, le whist, etc., sont des amusements importants; mais ils sont indispensables d'en connaître les procédés; de même en matière d'art. — Ce n'est qu'à la condition d'avoir appris à en jouir qu'on y devient réellement connaisseur; et de même que les quilles, le whist, etc., sont le domaine de ceux qui savent tous les secrets, toutes les combinaisons de ces jeux, de même l'art ne peut être le domaine que du véritable connaisseur. Et puisque la connaissance de l'art est incomparablement plus difficile que le jeu de quilles et même que le whist, je ne croirai pas avoir perdu ma peine si, au moyen du présent essai, je parviens à faire de mes chers concitoyens autant de connaisseurs consommés qu'en fait d'art.

Puis d'un, je le sais, a regretté amèrement son manque de compétence, lors de nos précédentes expositions de peinture. On se glissait d'un pas timide et inquiet dans ces salles ornées de si magnifiques cadres. On avait la prétention d'avoir reçu l'éducation la plus soignée, et l'on ne pouvait dès lors s'abstenir d'exprimer son avis. On se sentait vraiment du goût pour le tableau accroché dans ce coin, près du plafond; mais comment une toile reléguée si haut pourrait-elle être bonne? Cet autre tableau a été placé au-dessous, dans un jour favorable; cette peinture n'est certainement pas mauvaise. On se garde pourtant bien de formuler un jugement, car il ne serait pas impossible qu'un connaisseur se trouvât par hasard à proximité, et alors quelle honte!

C'est à ces natures incertaines que mon petit livre doit venir en aide. Quiconque l'aura lu avec intelligence, quoiqu'en aura bien retenu les définitions, pourra se mêler sans crainte au groupe des connaisseurs et répéter fièrement le fameux : *Anché!*

A la précédente exposition, la plupart des spectateurs se contentaient, pour rendre leurs impressions, d'emprunter au répertoire de la vie usuelle ces qualifications banales : bon, mauvais, beau, laid. Et il est juste de reconnaître qu'ils n'avaient pas la prétention de formuler ainsi un jugement; ils exprimaient innocemment ce qu'ils croyaient sentir, voilà tout. Car la plupart des hommes, on pourrait dire presque tous les hommes, ont la détestable manie de juger d'une chose d'après l'impression qu'ils en ressentent. S'ils disent, par exemple : « Ce tableau est bon ! » et qu'on leur demande sur quoi se fonde leur opinion, le plus grand nombre ne pourront, pas plus que Falstaff, déduire leurs motifs, ou, s'ils trouvent une raison, ce sera celle-ci : « Ce tableau est beau parce qu'il me plaît. »

« Ce tableau est bon ! » et qu'on leur demande sur quoi se fonde leur opinion, le plus grand nombre ne pourront, pas plus que Falstaff, déduire leurs motifs, ou, s'ils trouvent une raison, ce sera celle-ci : « Ce tableau est beau parce qu'il me plaît. »

« Ce tableau est bon ! » et qu'on leur demande sur quoi se fonde leur opinion, le plus grand nombre ne pourront, pas plus que Falstaff, déduire leurs motifs, ou, s'ils trouvent une raison, ce sera celle-ci : « Ce tableau est beau parce qu'il me plaît. »

« Ce tableau est bon ! » et qu'on leur demande sur quoi se fonde leur opinion, le plus grand nombre ne pourront, pas plus que Falstaff, déduire leurs motifs, ou, s'ils trouvent une raison, ce sera celle-ci : « Ce tableau est beau parce qu'il me plaît. »

« Ce tableau est bon ! » et qu'on leur demande sur quoi se fonde leur opinion, le plus grand nombre ne pourront, pas plus que Falstaff, déduire leurs motifs, ou, s'ils trouvent une raison, ce sera celle-ci : « Ce tableau est beau parce qu'il me plaît. »

pas rendre le monde meilleur, élargira du moins le cercle des connaissances véritables. Ce sera pas la faute si tous les vices, les mœurs de la science ne volent inégalement en poussière, et si cette est action de tous, que l'on a l'habitude d'appeler le public, n'est plus composée désormais que de véritables connaisseurs.

Le deuxième chapitre traite de la *plastique*, qui se compose de la *statuaire* et de la *peinture*.

Ce chapitre renferme des idées d'un ordre élevé, bien qu'il soit écrit, comme tout le reste de l'ouvrage, dans un style très léger. La manière de formuler son opinion sur la statuaire est excessivement originale. Elle consiste surtout à bien distinguer la *matière* avec laquelle est faite l'œuvre : bronze, marbre, bois, etc.

Par cela seul que de semblables ouvrages ont été exécutés en marbre, on est autorisé à présumer qu'ils ne sont pas mauvais, et dans ce cas il n'y a jamais grand danger à en faire l'éloge. S'agit-il, au contraire, d'objets en albâtre, la présomption doit être qu'ils sont médiocres. Les œuvres en stuc sont bonnes la plupart du temps, car il n'est pas d'usage de mouler des originaux sans valeur. On peut louer les ouvrages en bois, surtout quand ils sont anciens, mais avec circonspection et en ayant soin de se ménager une retraite. Quant aux ouvrages en métal (ceux d'argent exceptés), alors surtout que le temps les a consacrés, et particulièrement encore s'ils sont en bronze, il y a toujours lieu de les louer; il n'est même pas mal de laisser voir parfois devant eux un certain enthousiasme.

La fin du chapitre donne un aperçu sur la *plastique moderne*; il ne manque pas de s'y en dire, et il y a même sur l'art chrétien des observations que nous recommandons aux hommes spéciaux. Michel-Ange y est jugé en quelques traits et avec une justesse remarquable.

Voici ce que l'auteur dit de la *peinture* :

La peinture, qui, dans la plus large signification du mot, est l'art de représenter les objets sur un plan à l'aide des couleurs, la peinture pour base le dessin, c'est-à-dire l'art de représenter sur un plan les contours des objets. Le dessin étant en quelque sorte ainsi le base de l'art tout entier, puisqu'il est également indispensable à la plastique, le connaisseur fera bien d'avoir très-fréquemment le mot de dessin dans la bouche. Ici encore, toutefois, la prudence conseille de se ménager une porte de derrière. Le dessin est en effet un art tellement hérissé de difficultés, que même un grand nombre d'artistes n'y comprennent que peu de chose et souvent rien; et comme les signes auxquels on peut reconnaître jusqu'à quel point un tableau a été bien dessiné ne saient pas toujours immédiatement aux yeux, il serait dangereux, en formulant son opinion sur une peinture, d'en juger trop en détail le dessin. De même que le rôle du peintre, de même aussi le rôle du critique est de juger le dessin, et non pas de juger le tableau. Le critique doit être sûr de son dessin, et non pas de son tableau. Le critique doit être sûr de son dessin, et non pas de son tableau.

(La fin au prochain numéro).

En vente chez Jules Tardieu, rue de Tournon, 13, Paris, et au bureau du *Journal de Roubaix*.

## BULLETIN FINANCIER.

7 mai 1862.  
La physionomie de la Bourse était aujourd'hui peu satisfaisante. Dès le début il s'est manifesté des symptômes de faiblesse qui loin de disparaître étaient au contraire plus accentués au moment de la clôture. Cependant la baisse qui en a été la conséquence est relativement peu importante.

Ainsi la rente a bien décroché le cours de 71; mais elle reste en définitive 15 c. seulement au-dessous de ce cours à 70.85 et le comptant est très-faible.

Quant aux primes elles étaient naturellement plus florissantes et les écarts se débandaient.

Du reste il n'y a pas eu de transactions importantes, ni sur rentes à primes ni sur rentes fermes et le courant d'affaires était plus que modeste; ce qui eût eu au mouvement de réaction beaucoup de sa valeur.

Les cours du Mobilier et des chemins de fer ont subi le contre coup de la baisse de la rente et la clôture de la rente s'est faite au plus bas sur toutes ces valeurs. Le Mobilier de 857.0, son premier et son plus haut cours est tombé à 847.50 et ferme ainsi.

L'Orléans après avoir fait 1325 est revenu à 1317.50.

Le Lyon coté en hausse au début à 1425 et 1427.50, reste à 1420 avec 1.25 seulement de différence sur la clôture d'hier.

Le Midi a fait 845, puis 835 et 837.50.

Le Lombard fermait à 610; il a fait au plus haut 618.25 et reste à 610.

Du même l'Autrichien ferme à 530 avec 1.25 de baisse, après avoir fait 535.

On cotait le Nord de l'Espagne 495 et 492.50 et le Mobilier espagnol 550.

L'Empireur finissait à perdu 25 c. à 71.50. Les consolidés sont arrivés avec 1/8 de baisse, 93 6 à 7/8 pour les deux cotés.

De Vienne pas de changement.  
Pour extrait : J. Reboux.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.  
Marché du 6 mai 1862.

Esprit 3/6 Montpell.. l'hect	» » » »
3/6 betterave lin . . . id	» » » »
3/6 melas. ind. . . . id	68 » » » »
3/6 fin de grains . . . id	» » » »
3/6 de riz. . . . . id	» » » »
Genièvre . . . . . id	48 » » » »
Anis . . . . . id	58 » » » »

LE GRAND  
**CAFÉ-CONCERT**

sous la direction de M. Pille, ancien directeur des cafés-concerts des Champs-Élysées de Paris.

Est situé place Saint-Martin.  
**ENTRÉE LIBRE.**

Tous les soirs, de 5 h. 1/2 à 11 heures,  
**CONCERT VOCAL**  
dans lequel on entend des artistes de grand mérite.

KERMESSES.  
Dimanche 11 mai.  
Capinghem, Lannoy, Mons-en-Barœul.  
Pour tous les articles non signés, J. Reboux.